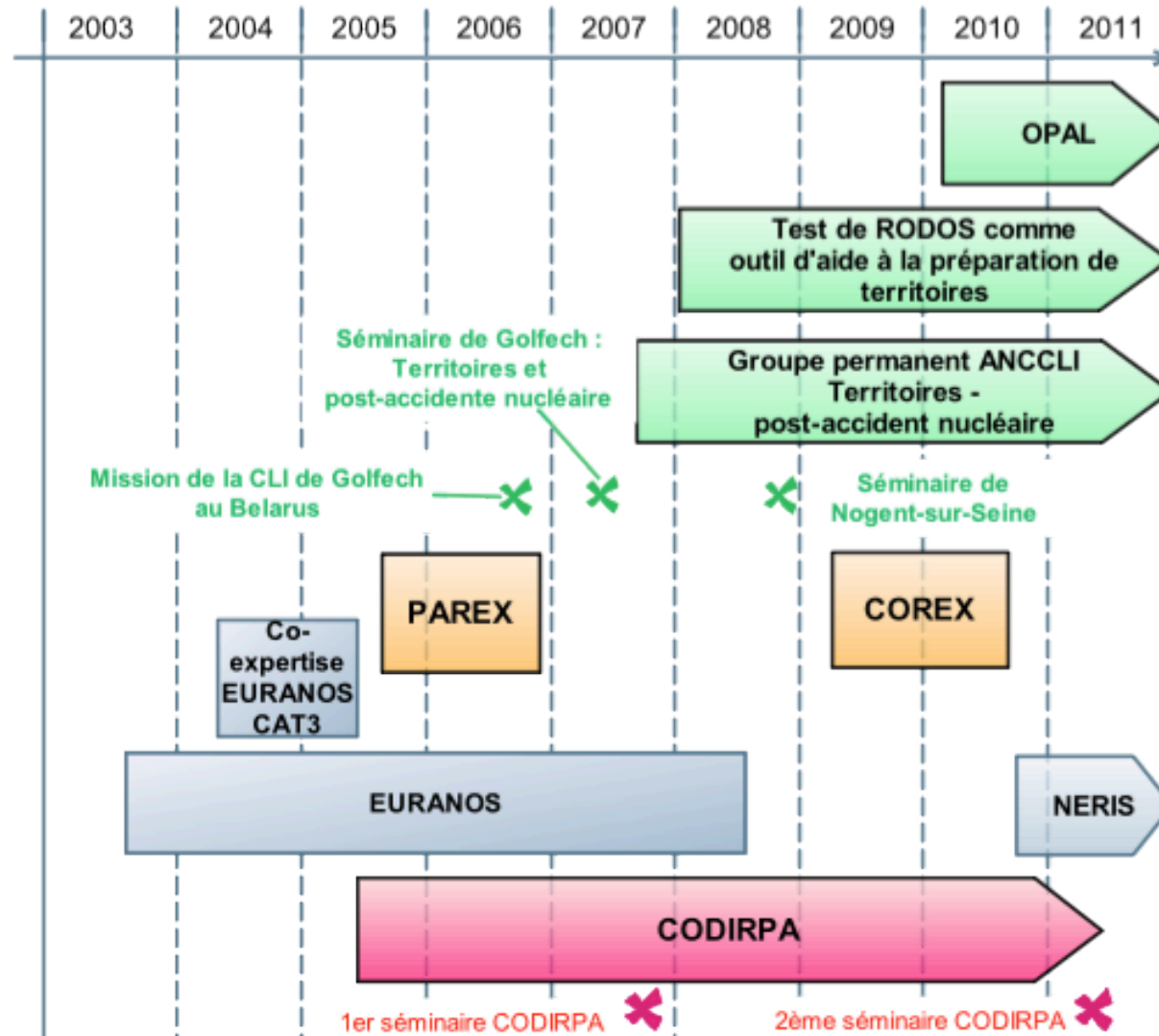


# **Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)**

## **L'engagement de l'ANCCLI dans le domaine post-accidentel depuis 2004**

05/05/2011 Séminaire international CODIRPA

# Panorama de l'engagement de l'ANCCLI dans le domaine post-accidentel



# 1. Prise de conscience des enjeux post-accidentels (2004-2006)

Une entrée en matière progressive par la participation à des réflexions européennes et françaises et un contact avec des situations réelles :

- Projet européen EURANOS CAT3 : Co-expertise sur les enjeux de long terme d'une situation post-accidentelle (2004-2005)
- Projet PAREX : retour d'expérience de l'ensemble de la gestion post-Tchernobyl en Biélorussie (2005-2006)
- Participation aux travaux du CODIRPA à partir de 2006
- Visite en Norvège (2004) dans le cadre d'EURANOS
- Visite de membres de la CLI de Golfech en Biélorussie (2006)

## 2. Structuration d'une réflexion autonome (2006-2008)

- Mai 2007 : Séminaire de Golfech « Territoires et post-accident nucléaire »
- **Sept. 2007 : les CLI et l'ANCCLI créent le groupe permanent « Territoires – Post-accident » (GPPA)**
- 2008 : Évaluation du potentiel du logiciel RODOS pour faciliter les démarches de préparation des territoires
- Déc. 2008 : Séminaire de Nogent-sur-Seine en partenariat avec EURANOS CAT3

## 2.1. Le séminaire de Golfech (mai 2007)

- Organisé par la CLI de Golfech
  - en partenariat avec l'ANCCLI, l'ARCICEN, Dunkerque et Montbéliard
  - avec le soutien du projet EURANOS CAT3
- Objectifs :
  - Favoriser la prise de conscience des enjeux du post-accident chez les acteurs territoriaux, notamment les CLI
  - Déclencher une initiative interterritoriale dans ce domaine
- 70 participants dont des délégations biélorusse et norvégienne et des représentants de 8 CLI, de l'ANCCLI, de l'ASN, de l'IRSN, de l'AEN, du projet EURANOS CAT3
- Prise de conscience du rôle clé des territoires dans la gestion post-accidentelles mais aussi dans sa préparation

## 2.2. Création du Groupe Permanent de l'ANCLI « Territoires – Post-accident » (sept. 2007)

- Créé par l'ANCCLI en sept. 2007 pour fédérer et soutenir les réflexions des CLI dans le domaine post-accidentel
- Articule une réflexion au niveau national avec des groupes de travail territoriaux créés par les CLI
- Objectifs :
  - Soutenir les démarches territoriales initiées par les CLI avec les acteurs de territoires concernés (élus, associations, syndicats...)
  - Mener des investigations spécifiques sur des sujets d'intérêt commun identifiés par les groupes de travail territoriaux
  - Constituer une plateforme nationale de réflexion et d'action sur le PA et engager les coopérations nécessaires aux plans national et international
  - Faire un état des lieux international sur la gestion post-accidentelle des territoires (engagement dans NERIS, COREX ...)

- 12 CLI membres du GPPA à ce jour

## 2.3. Test de RODOS comme outil de la préparation post-accidentelle des territoires (2008)

- Jan. 2008 : mission de l'ANCCLI au Karlsruhe Institute of Technology (KIT) avec un expert d'EURANOS CAT3. Démonstration de RODOS
- Mars 2008 : signature d'un accord entre l'ANCCLI et KIT permettant l'utilisation de RODOS par toute CLI intéressée
- Avril 2008 : formation de personnels des CLI de Saclay et Golfech à RODOS
- 2008-2011 : utilisation de RODOS par des groupes de travail territoriaux en lien avec le GPPA pour
  - Comprendre les implications concrètes d'une situation post-accidentelle sur les territoires engagés dans la démarche
  - Mettre en évidence les vulnérabilités de ces territoires par rapport à une contamination radioactive persistante
  - Faciliter la monte en compétence des CLI engagées dans le domaine post-accidentel
- L'utilisation de RODOS a démontré l'intérêt pour les acteurs territoriaux – en particulier les CLI – de disposer d'outils techniques directement utilisables

## 2.4. Le séminaire de Nogent-sur-Seine (déc. 2008)

- Organisé dans le cadre d'EURANOS CAT3
  - Avec le GP « Territoires – post-accident » de l'ANCCLI
  - Accueilli par la CLI de Nogent-sur-Seine
- Objectifs :
  - Mettre en perspectives les différentes initiatives locales, nationales et internationales dans le domaine post-accidentel
  - Évaluer les synergies possibles entre ces initiatives et les besoins d'outils de coordination
- Environ 50 participants dont 5 CLI, des acteurs locaux de Nogent-sur-Seine, des services déconcentrés de l'Etat, l'ANCCLI, l'ASN, l'IRSN, les Ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie, des associations et des experts engagés dans EURANOS CAT3
- Résultats :
  - En parallèle du développement d'une doctrine PA, une montée en puissance des territoires est nécessaire à travers des projets de préparation concrets
  - Besoin d'une articulation entre les outils développés par les autorités et les experts et les enjeux et stratégies des acteurs territoriaux



### 3. Mise en oeuvre d'un programme d'actions national et international (2009-...)

- 2009-2010 : participation au projet COREX – analyse du retour d'expérience du programme CORE au Belarus
- 2010-12 : Partenariat avec l'IRSN pour développer un Outil de sensibilisation aux enjeux Post-accidentels à destination des Acteurs Locaux (OPAL)
- 2010-... : Participation à la plateforme européenne NERIS de coopération sur l'urgence et le post-urgence
- En projet :
  - Fin 2011 : Organisation d'un table ronde européenne sur le post-accident dans le cadre de la démarche ACN (Aarhus Convention & Nuclear) menée en partenariat entre l'ANCCLI et la Commission Européenne

## 3.2. Partenariat avec l'IRSN pour développer l'outil OPAL (2010-2012)

- Une réunion préliminaire entre l'ANCCLI et l'IRSN (oct. 2009)
  - Échanges sur les attentes et objectifs respectifs de l'ANCCLI et l'IRSN
  - Intérêt de développer une action commune
- Création d'un groupe de travail (GT) conjoint (avr. 2010)
- Objectif du GT : élaborer un outil de sensibilisation des acteurs territoriaux aux conséquences post-accidentelles autour d'installations nucléaires en France
  - Intérêt pour les CLI et l'ANCCLI : un outil pour appréhender les conséquences radiologiques d'une situation post-accidentelle et de sensibiliser les acteurs locaux
  - Intérêt pour l'IRSN : enrichir ses réflexions par les connaissances des acteurs locaux
- Une interface web directement utilisable par les acteurs locaux
- Les résultats d'OPAL sont exploitables par les SIG des collectivités
- Outil de sensibilisation, de formation mais aussi de préparation (identification des enjeux post-accidentels des territoires)

## 3.2. Partenariat avec l'IRSN pour développer l'outil OPAL (2010-2012)

- Un première phase de collaboration (2010) dans le cadre du GT conjoint a permis de définir les caractéristiques de l'outil (paramètres d'entrée, résultats attendus, formes de restitution des résultats)
- 2010-2011 : développement d'un outil générique
- Automne 2011 : mise en application dans 4 territoires pilotes (Golfech, Gravelines, Marcoule et Saclay)
- Perspectives pour 2012 :
  - Prise en compte du retour d'expérience de la démarche pilote
  - Ouverture du site web OPAL à l'échelle nationale, à destination de toutes les CLI intéressée et de l'ANCCLI

## 3.4. La table ronde sur le post-accident de la démarche « Aarhus Convention & Nuclear » (2011)

- ACN : un espace de dialogue européen sur l'application pratique de la convention d'Aarhus dans le domaine nucléaire ouvert en 2009 par l'ANCCLI et la Commission Européenne
  - en partenariat notamment avec le Forum Européen de l'Énergie Nucléaire (ENEF) et le Ministère de l'Écologie de la République Française.
- Plusieurs tables rondes nationales dans différents pays européens
  - réunissant des acteurs de la société civile et des acteurs institutionnels
  - pour améliorer l'application des principes de la convention sur les questions nucléaires dans le contexte national
- En parallèle, des tables rondes européennes pour analyser des questions transversales ou de nature proprement européenne. 3 tables rondes entre 2010 et fin 2011 organisées par l'ANCCLI, la CE et des organisations volontaires
  - avril 2010 : application pratique de la Convention d'Aarhus au domaine des déchets nucléaires
  - janvier 2011 : accès à l'expertise et montée en compétence des acteurs locaux et de la société civile (en partenariat avec l'IRSN)
  - Suite à la catastrophe de Fukushima, il est envisagé de consacrer la 3ème table ronde (automne 2011) à l'application de la convention d'Aarhus dans le contexte de la préparation et de la gestion post-accidentelle